

# Politique familiale

Municipalité de Rivière-Éternité

*Penser famille – Agir famille*



Décembre 2015

# 1. Introduction

---

## *Penser famille – agir famille!*

Le comité des familles de Rivière-Éternité a pris naissance autour des années 2006. À cette époque ce comité avait pour mandat de proposer des orientations qui ont mené à la rédaction de la première politique familiale de notre milieu, ce qui veut dire également l'engagement du conseil municipal envers ses familles. C'est déjà depuis 9 ans qu'avec la mise en place de la politique familiale que les orientations et les actions que notre municipalité souhaitait instaurer pour confirmer la famille comme institution majeure de notre communauté, et la supporter dans les divers rôles qu'elle a dû assumer. Bref, cette mobilisation nous a permis de développer des projets propres à notre milieu et à aider les intervenants municipaux à agir et penser famille dans leur processus décisionnel.

Cette mise à jour de cette politique a nécessité plusieurs mois d'efforts de la part du comité des familles, de la conseillère municipale aux questions familiales, de l'agente administrative et communautaire et de l'agente de milieu du regroupement Enfants Fjord. Ces personnes, de par leur rigueur, leur dynamisme et leur engagement, nous permettent un contenu de haut niveau pour un développement familial rassembleur et durable. Un plan d'action viendra préciser et actualiser la mise en œuvre des moyens priorités en accord avec les objectifs retenus. C'est aussi les réflexions de plusieurs citoyens et citoyennes de Rivière-Éternité qui nous ont exprimé leurs visions en répondant à un sondage à l'égard des besoins des familles éternitoises.

## 2. Mot du maire

---

Rivière-Éternité, une petite municipalité, est née de la découverte de ses richesses naturelles. Toutefois, si nous avons pu atteindre la maturité que nous connaissons aujourd'hui, c'est grâce à la richesse de nos citoyens, qui de tous âges, contribuent au dynamisme et à la vitalité de notre milieu. Nous souhaitons de tout cœur conserver notre environnement de vie où il fait bon de vivre, mais pour cela, il est important de s'ouvrir aux autres, de se laisser inspirer par les enfants, les adolescents et les aînés qui gravitent autour de nous et qui peuvent nous guider dans l'amélioration de notre société.

C'est avec fierté que je vous invite à prendre connaissance du document «Penser famille – Agir famille», notre 2<sup>ème</sup> politique familiale et son plan d'action. Cette nouvelle version intègre maintenant de nouveaux horizons et la continuité de certaines démarches qui a pour but de répondre aux attentes et aux préoccupations de tous les membres de la famille. Cette politique sera un outil qui servira d'assise et de référence dans l'orientation que le conseil municipal pourra prendre dans sa gouverne future.

Au nom des membres du conseil et en mon nom personnel, nous tenons sincèrement à féliciter et à souligner l'excellent travail du comité famille qui, année après année, a su persévérer afin de favoriser l'implication et l'intégration des familles dans la municipalité.

Au-delà des mots, des objectifs et des actions que nous retrouvons dans le texte de cette politique, j'invite le milieu à se mobiliser et à partager ses compétences et son expertise afin d'assurer un développement harmonieux de notre milieu de vie et l'épanouissement des familles éternitoises.

Bonne lecture!



Rémi Gagné  
Rémi Gagné Maire

### 3. Historique

---

Rivière-Éternité doit son nom au cours d'eau parcourant son territoire, nom qui éveille dans l'imagination le sentiment d'une grandeur exceptionnelle.

Dès 1744, l'on retrouvait déjà le nom Éternité, nom qui était donné à la rivière finissant son chemin dans la baie du même nom. En 1840, le nom Baie Éternité parut pour une première fois sur les cartes et ce n'est qu'en 1803 qu'on donna le nom de Hébert au territoire (canton), toponyme qui rappelle le nom du célèbre explorateur et colonisateur, le prêtre « Nicolas- Tolentin Hébert », venant du Comté de Kamouraska, qui avait localisé au Lac-Saint-Jean de nombreux colons. Dans la même année, le canton fut cadastré et borné comme suit: Nord-Est par la rivière Saguenay, Nord-Ouest par le canton Otis, Sud-Ouest par les cantons Brébreuf et Périgny et Sud-Est par le canton Saint-Jean.

Ce canton se fit attirant par ses forêts et ses grands espaces non occupés. Par la location de lots, plusieurs colons vinrent s'établir sur ces terres vierges dont le territoire était à ce moment connu sous le nom de Canton Hébert. Ces derniers, arrivant de l'Anse-Saint-Jean, ont commencé à s'y établir dès l'année 1932.

Aujourd'hui, Rivière-Éternité couvre un territoire de plus de 496 kilomètres carrés et compte près de 484 habitants. On peut de plus en conclure qu'elle est probablement la plus jeune municipalité de sa région.

Comme les localités voisines, Rivière-Éternité, doté d'un potentiel évident, en est à un point tournant de son histoire, s'ouvrant à une nouvelle vocation, celle du tourisme. La mise en valeur du Parc National du Saguenay et de sa zone périphérique fait que la conjoncture y est aujourd'hui favorable.

On y retrouve notamment des sites naturels et des attraits dont : la Statue de Notre-Dame du Saguenay, monument historique érigé en 1881; les caps «Trinité et Éternité », les caps « Liberté, Fraternité et Égalité », désignation commémorative de trois caps à l'occasion de la célébration du Bicentenaire de la Révolution Française, inspirée de la devise même de la République Française, un territoire occupé en majeure partie par la forêt et des montagnes, la vallée de la rivière Éternité, la rivière Éternité, principale voie d'accès au Parc National du Saguenay et plus de 350 lacs.

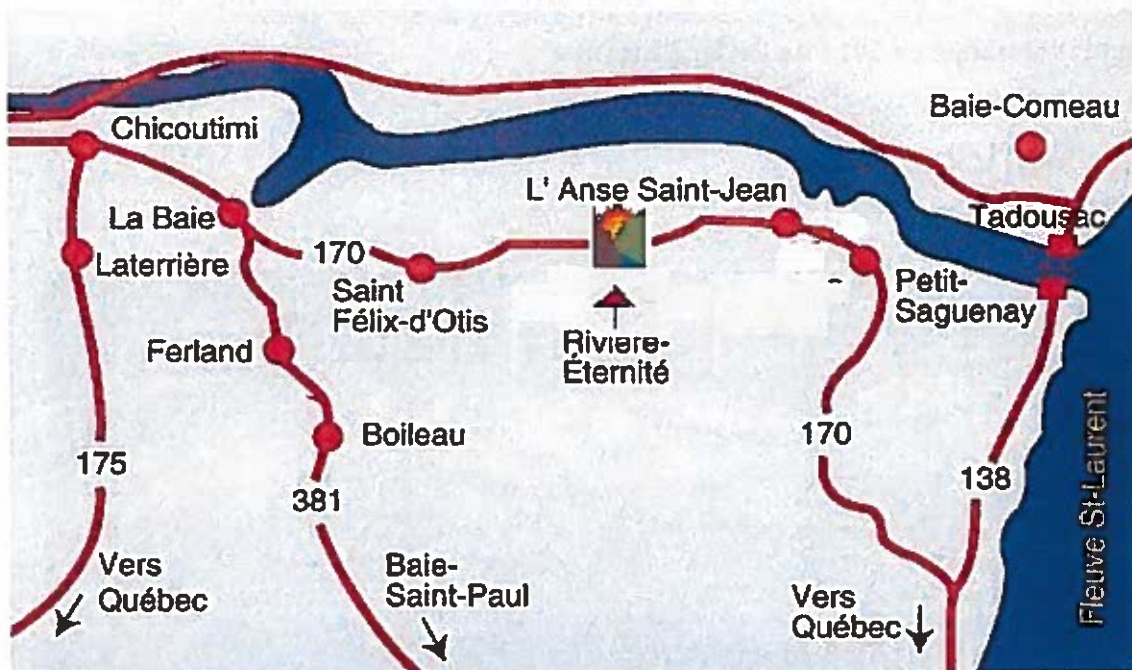
On peut, de plus, s'y adonner aux activités suivantes: pêche blanche, ski de fond, patin, raquette, glissade, marche de courte et longue randonnée, visite du Parc National du Saguenay, fête annuelle de Notre-Dame du Saguenay, pêche, chasse, croisières et mini-croisières, exposition de crèches de Noël, activités reliées aux arts et bien d'autres.

Le travail acharné de nos pionniers mérite de passer à la prospérité. Ils y ont déployé tant d'ardeur et d'efforts et y ont surmonté tant d'obstacles qu'ils seraient fiers d'en voir les résultats aujourd'hui.

## 4. Localisation et limite territoriale

La municipalité de Rivière-Éternité est localisée dans le secteur du Bas-Saguenay sud, à 44 km à l'est de La Baie, au Nord-est par la rivière Saguenay, au Nord-Ouest par le canton Otis, Sud-ouest par les cantons Brébeuf et Périgny et Sud-est par le canton Saint-Jean traversée par la route 170 qui relie Saguenay et la région de Charlevoix. Le territoire de la municipalité couvre 496 kilomètres carrés.

CARTE 1



## 5. Le profil des familles à Rivière-Éternité

### 5.1 Population

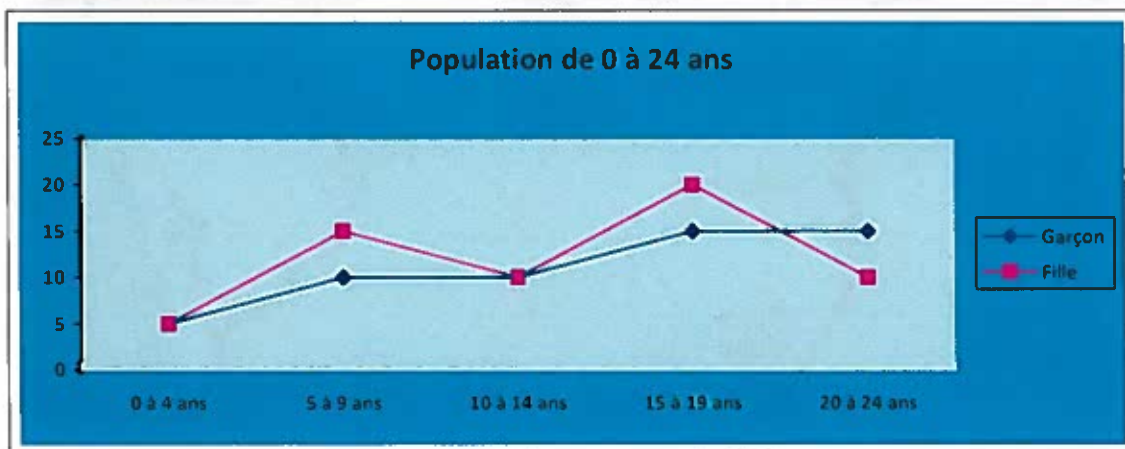
En 2011, la population de Rivière-Éternité était de 484 habitants. La répartition selon les sexes est la suivante : 247 hommes et 237 femmes.

L'âge médian de la population de Rivière-Éternité est de 47,8 .Le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus est de 87,2 %

Le tableau de la répartition de la population par groupe d'âge et son évolution prévisible font ressortir le phénomène de vieillissement de la population, phénomène qui s'accroîtra à moins que, dans le futur, le taux de natalité augmente de manière significative.

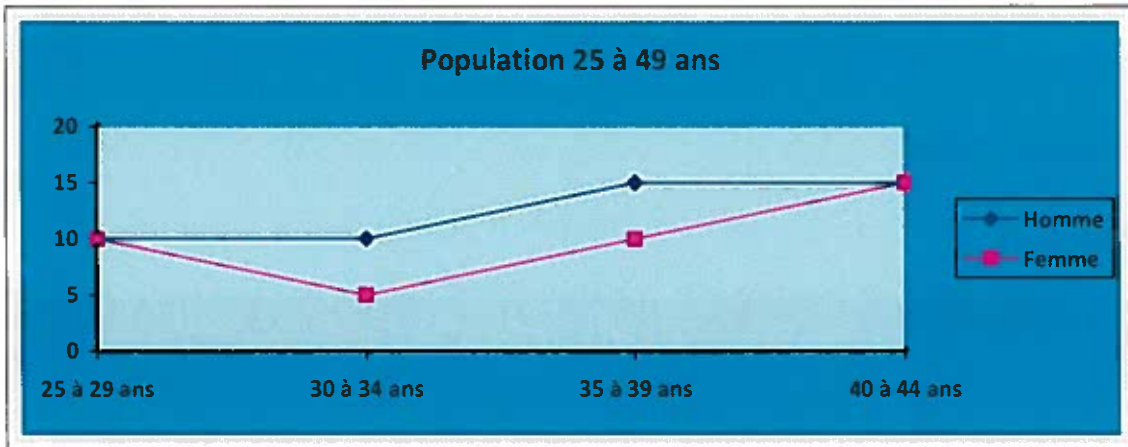
**Population répartie par groupe d'âge en chiffre des garçons et des filles de la population totale en 2011 de Rivière-Éternité**

**GRAPHIQUE 1**

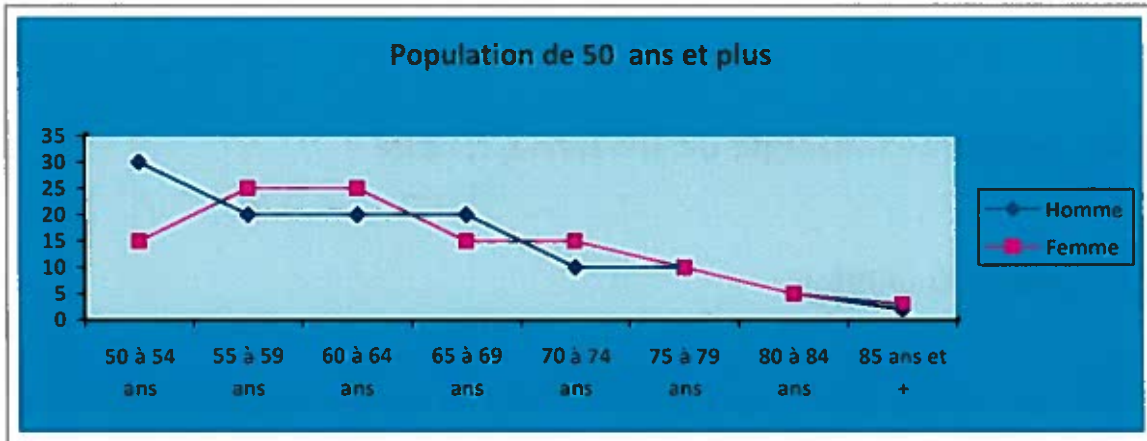




## GRAPHIQUE 2



## GRAPHIQUE 3



## 5.2 La famille

En 2011, le nombre total des familles de Rivière-Éternité était de 150. De ces familles, 65 sont formées d'un couple (marié ou en union libre) avec un enfant et plus et 70 familles sans enfants.

**TABLEAU 1**

Nombre totale de familles	150
Nombre de familles comptant un couple marié	105
Nombre de familles comptant un couple en union libre	40
Nombre de familles monoparentales	10
Nombre de familles monoparentales où le parent est de sexe féminin	5
Nombre de familles monoparentales où le parent est de sexe masculin	5

## 6. La politique familiale de Rivière-Éternité

---

### 6.1 But de la politique

La politique familiale municipale a pour but d'offrir un cadre de référence pour la mise en œuvre des mesures destinées à améliorer la qualité de vie des familles résidant sur le territoire de la municipalité de Rivière-Éternité. Elle encadre les interventions et les décisions prises par l'administration municipale.



Il s'agit d'une politique globale qui intègre toutes les actions destinées à assurer le mieux-être des familles qui vise aussi à ce que les familles reçoivent des services adaptés à leurs besoins.

Les interventions découlant de la politique familiale et destinées aux familles se feront selon les priorités retenues par le Conseil municipal de Rivière-Éternité.

## **6.2 Définition de la famille pour la population de Rivière-Éternité**

La famille est la cellule de base de la communauté. Elle est constituée de deux ou plusieurs personnes vivant sous le même toit pendant une certaine continuité et unis par des liens multiples et variés pour se soutenir affectueusement, moralement, matériellement et réciproquement au cours d'une vie à travers les générations.

## **6.3 Vision en matière de famille**

**Par sa vision de la famille, la municipalité de Rivière-Éternité prévoit** faire de Rivière-Éternité une municipalité offrant à toutes les familles un milieu de vie accueillant et stimulant, afin de favoriser une qualité de vie exemplaire à tous ses membres et de contribuer de façon représentative au bien-être des parents et des enfants qui sont nos adultes de demain.

## **6.4 Principes directeurs**

### **La municipalité de Rivière-Éternité reconnaît en adoptant sa politique familiale**

- ☞ l'importance de véhiculer les valeurs fondamentales suivantes : la fraternité, la tolérance, le respect de la personne, la non-violence, l'esprit communautaire, l'entraide, la solidarité et les saines habitudes de vie;
- ☞ la communication comme moyen privilégié de faire participer les familles à la vie municipale en favorisant l'accueil des nouvelles familles, la diffusion et l'échange d'information et la promotion des services destinés aux familles;

## **6.5 Objectifs généraux**

### **La municipalité de Rivière-Éternité vise à :**

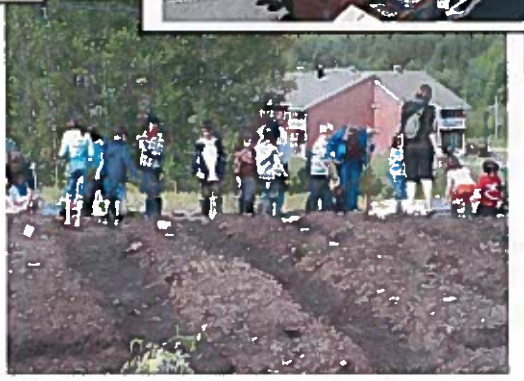
- ☞ Penser à la « famille » dans toutes les prises de décisions;
- ☞ Considérer la famille comme partenaire à part entière, premier moteur de son développement et de sa qualité de vie;
- ☞ Valoriser le rôle des parents et soutenir la contribution sociale des familles en tentant de répondre à leurs besoins;

- 👤 **Créer à Rivière-Éternité un milieu de vie favorisant le développement de la famille et la fierté familiale;**
  
- 👤 **Appuyer les parents et les familles par la promotion d'activités familiales**
  
- 👤 **Respecter l'identité, la diversité, l'autonomie des familles sans égard à leur différence;**
  
- 👤 **Fournir aux familles un environnement sûr et un cadre de vie favorable au développement de l'habitation;**
  
- 👤 **Favoriser l'organisation d'activités socioculturelles, sportives et de loisirs, afin d'offrir une qualité de vie aux familles;**
  
- 👤 **Favoriser la concertation entre les organismes du milieu agissant auprès des familles, pour offrir une gamme de services plus variés;**
  
- 👤 **Consolider les acquis, l'accessibilité aux services, l'adaptation des lieux et poursuivre le développement des services adéquats aux familles;**
  
- 👤 **Faciliter la transmission d'informations et de connaissances sur les sujets touchant la famille.**

## **6.6 Les champs d'intervention**

- **L'administration municipale et la promotion de la famille**
- **L'environnement et la qualité du milieu**
- **L'habitation et l'urbanisme**
- **Les loisirs, les sports et la culture**
- **Les organismes communautaires dédiés à la famille**
- **La santé et la sécurité**
- **Les services de garde et d'encadrement à l'enfance**
- **Les transports**

7. Photos de quelques activités ou actions du comité des familles



## 8. Conclusion

---

L'élaboration de cette politique familiale a amené la municipalité de Rivière-Éternité à constater les nouvelles réalités et les besoins de ses familles. Elle en a compris l'importance et a décidé de situer la famille au centre de ses préoccupations. L'engagement collectif envers les familles doit se refléter dans le rayonnement sonné à cette politique familiale. Celle-ci doit garantir le respect des choix de vie, reconnaître la diversité des modèles familiaux, soutenir les adultes qui assument un rôle d'éducation auprès des enfants.

Les mesures et interventions publiques destinées aux familles doivent s'inscrire dans le long terme. La durée et la stabilité de mesures de soutien sont des éléments centraux de la planification du projet familial.

Pour que la politique familiale demeure un instrument dynamique, il faut que l'ensemble des intervenants du milieu et les familles s'impliquent pour espérer bâtir un milieu de vie propice à l'épanouissement de tous.

## 9. Le comité famille

---

Dolande Fortin : Conseillère municipale responsable des familles  
Sonia Simard : Agente administrative et communautaire

Nadia Gagné : Présidente  
Sandra Simard : Vice-présidente  
Danielle Simard : Secrétaire trésorière

Manon Claveau : Administratrice  
Jinny Gagnon : Administratrice  
Louise Tremblay : Administratrice